

Cinquième réunion du Conseil exécutif du Programme ONU-REDD (EB5)

Session 3: Dialogue stratégique sur le financement de la conservation et de la restauration des forêts à grande échelle 16 septembre 2021 14 heures - 16 heures CET

Ordre du jour et contexte

1. Objectif de la session:

Le présent dialogue stratégique d'une durée de deux heures étudiera les réflexions les plus récentes et sera l'occasion d'un débat autour des options possibles sur la façon de renforcer le financement de la REDD+, conformément aux objectifs d'atténuation à l'horizon 2030. La présente session a pour objet d'explorer les possibilités permettant de favoriser des actions dans deux domaines financiers principaux:

1. Le financement initial (ex ante), soit les flux financiers vers les pays forestiers avant que ceux-ci n'accèdent aux paiements REDD+ basés sur les résultats.
2. Le financement axé sur les résultats (ex post), soit les paiements reçus sur la base des réductions vérifiées et validées des émissions dans le cadre des initiatives de la REDD+, ainsi que les paiements en contrepartie de la restauration des forêts.

Bien que les membres du Conseil exécutif soient les principaux participants à cette session, d'autres représentants de pays, ainsi que des experts sélectionnés, seront également invités à y prendre part. Celle-ci vise à fournir des orientations au Programme ONU-REDD concernant les actions potentielles à entreprendre afin de catalyser un financement à grande échelle en faveur des pays forestiers.

La présente session a pour objectif de stimuler le débat au sein du Conseil exécutif et parmi les observateurs sélectionnés autour de deux séries de questions:

- Comment développer le financement initial pour améliorer «l'état de préparation» et encourager les investissements dans les actions REDD+? Quels rôles les secteurs public et privé pourraient-ils jouer? Comment les paiements ex post pourraient-ils être utilisés afin d'accroître le financement initial? Quel pourrait être le rôle de l'ONU-REDD?
- Comment promouvoir le financement axé sur les résultats? Quels sont les rôles respectifs des secteurs public et privé? Sur quels points fondamentaux les pays forestiers, les donateurs et le secteur privé devraient-ils s'accorder pour pouvoir relever les ambitions et augmenter les financements? L'ONU-REDD pourrait-il aider à atteindre ce consensus?

Concernant ces deux domaines, la question essentielle du rôle de l'ONU-REDD dans la création d'un consensus en vue d'un financement accru sera étudiée avec les membres du Conseil.

2. Ordre du jour

30 min	Enregistrement (à partir de 13 h 30 CET). L'ouverture officielle de la réunion aura lieu à 14 heures CET.
5 min	Allocution de bienvenue et d'ouverture du Président du Conseil (Mette Wilkie)
<u>Partie 1</u>	<u>Renforcer le financement de la REDD+</u>
5 min	Allocution d'ouverture - Frances Seymour - Agrégée supérieure de recherche, Institut des ressources mondiales

10 min	Le financement de la REDD+: perspectives de terrain – Joe Malassi, Conseiller principal pour le climat auprès du Vice-Premier Ministre, RDC
15 min	Renforcer le financement de la REDD+ ex ante et ex post - Rupert Edwards, Conseiller principal, Forest Trends
10 min	Le Fonds vert pour le climat (FVC) et le financement de la REDD+: quelles attentes? – Veronica Galmez, Spécialiste principale de la gestion des écosystèmes, Fonds vert pour le climat
20 min	Questions et réponses
Partie 2	<u>Renforcer le financement: comment l'ONU-REDD pourrait-il intervenir?</u>
10 min	Atteindre un consensus: défis et opportunités – Juan Chang, Ancien Responsable forêts et Spécialiste de l'utilisation des terres du FVC, Consultant principal indépendant
7 min	Perspectives de la société civile - Gustavo Sanchez, Représentant des OSC auprès du Conseil exécutif de l'ONU-REDD
25 min	Réflexions et débat
5 min	Synthèse et conclusions du Président du Conseil (Mette Wilkie)

3. Introduction

Toutes les voies envisagées par le GIEC pour maintenir le réchauffement climatique à un niveau inférieur à 1,5°C, voire 2°C, sont entièrement liées aux émissions de AFAT qui, pour réaliser cet objectif, devraient atteindre le zéro d'ici 2030 et être nettement négatives au-delà de cette échéance.¹ Pour qu'une telle situation se produise, la déforestation devrait tomber à zéro net d'ici la fin de la décennie, et d'autres puits de carbone naturels devraient également bénéficier d'une protection. Cela signifie par ailleurs que l'élimination du carbone grâce à la remise en état des écosystèmes forestiers est une action clé de l'après 2030.

Il s'agit d'un défi de taille majeure, tout comme les avantages potentiels qui y sont associés. Réduire à zéro la déforestation et la dégradation des forêts permettrait d'éviter la libération d'environ 3 gigatonnes (Gt) de CO₂ par an. La restauration de l'écosystème forestier pourrait supprimer 2 Gt de CO₂ supplémentaires, ce qui donnerait lieu à un potentiel d'atténuation total de 5 Gt/an². À des fins comparatives, en 2017 les émissions annuelles totales de GES de l'Union européenne étaient légèrement inférieures à 5 Gt. Cela signifie qu'il faut empêcher la conversion d'environ 10 millions d'hectares par an alloués principalement à l'agriculture, tout en tenant compte de l'augmentation de la demande de nourriture³.

La collaboration internationale sera essentielle pour parvenir à réduire les émissions des forêts à zéro net d'ici 2030, car les coûts seront considérables. D'après un examen des coûts de la REDD+, une moyenne d'environ 25 USD serait nécessaire pour obtenir une tonne de réduction d'émissions⁴. D'autres études ont estimé que les coûts agrégés s'élèveraient à 5,5% du PIB national des pays tropicaux⁵.

Les co-financements internationaux requis pour la mise en œuvre de la REDD+ seront de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards de dollars d'ici 2030⁶. Si la préparation à la REDD+ continuera d'être

¹[GIEC, 2018: Résumé à l'intention des décideurs](#)

²[Rapport sur les écarts d'émissions 2017](#) Voir également [Griscom et al, 2020](#).

³[FAO \(2020\) Évaluation des ressources forestières](#)

⁴Rakatama et al (2017)

⁵[Griscom et al.2020](#) À des fins comparatives, en 2020 la baisse du PIB mondial due à la Covid a été de [3,3%](#).

⁶Ils pourraient se situer entre 40 et 150 milliards d'USD en fonction du coût de la réduction des émissions et du potentiel d'atténuation des forêts. Il s'agit uniquement des coûts nécessaires en vue d'obtenir la déforestation zéro. Ceux-ci ne

nécessaire dans un certain nombre d'endroits, le gros du financement servira au développement de mesures visant la réduction des émissions et le captage accru du carbone des forêts. À terme, les politiques nationales et les incitations dans les pays forestiers seront la clé du succès de la REDD+ et le moteur du changement sur le terrain.

Le financement du développement, sous forme de subventions pour des projets et des programmes spécifiques, conservera un rôle crucial dans le soutien de la mise en œuvre de la REDD+ et il permettra, dans une certaine mesure, de surmonter les difficultés financières initiales. Néanmoins, il est peu probable que cette approche soit en mesure de procurer les diverses dizaines de milliards de dollars nécessaires. Le goulet d'étranglement dans le processus lié au devoir de diligence qui accompagne les aides basées sur les intrants possède un potentiel limité lorsqu'il s'agit de fournir aux pays forestiers les ressources budgétaires à échelle réelle. C'est pourtant ce dont ils auront besoin pour atteindre les objectifs ambitieux de la REDD+. Le gros du financement de la REDD+ proviendra sans doute des paiements basés sur les résultats. La refonte de ces paiements en financement initial sera l'une des conditions indispensables de succès.

4. Renforcer les paiements basés sur les résultats REDD+

Au cours de la dernière décennie, le Gouvernement de la Norvège a représenté la source de financement la plus importante de la REDD+. Par le biais de son initiative phare, la Norvège a versé depuis 2008 jusqu'à 3 milliards de NOK par an pour financer à la fois la phase de préparation et les paiements basés sur les résultats. L'Initiative internationale norvégienne sur le climat et les forêts (NICFI en anglais) a été une source fondamentale de soutien aux initiatives multilatérales. Elle représente le principal bailleur de fonds du Programme ONU-REDD et a également signé des accords bilatéraux avec un certain nombre de pays. Certaines des interventions qu'elle a soutenues ont été des réussites évidentes, comme c'est le cas par exemple de l'assistance fournie au Brésil, qui a permis, au cours de la période 2004-2012, de réduire la déforestation de 80%. La Norvège s'est également associée au Royaume-Uni et à l'Allemagne pour apporter un soutien aux pays à la fois dans la phase de préparation et pour ce qui concerne les paiements basés sur les résultats, notamment en Colombie et au Pérou.

Le Programme ONU-REDD a [mobilisé environ 1 milliard de dollars depuis sa création](#), dont 350 millions ont été alloués aux paiements basés sur les résultats. Grâce au financement de l'état de préparation et du carbone, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF en anglais) de la Banque mondiale a versé un total de 1,3 milliard d'USD de contributions. Le Fonds vert pour le climat a joué un rôle tout aussi important puisqu'il a déboursé 500 millions d'USD à travers son programme pilote relatif aux paiements basés sur les résultats. Depuis 2017, le marché volontaire du carbone a mobilisé près de 400 millions d'USD de transactions, par le biais de projets propres au mécanisme de la REDD+.

La prévisibilité et le volume de financement ont été des facteurs essentiels qui ont permis d'encourager l'effort de décarbonisation dans différents secteurs de l'économie.⁷ Toutefois, à ce jour, ces conditions n'ont pas été réunies dans la REDD+. Les sources de financement décrites précédemment ont été primordiales pour catalyser et soutenir la REDD+. Néanmoins, le volume total du financement s'est avéré bien en deçà des besoins. Les paiements liés aux réductions des émissions ont représenté une fraction du montant total atteint⁸. Même les 2 milliards d'USD fournis au Brésil par le biais du Fonds amazonien sur une durée de 11 ans n'ont constitué qu'une petite somme par rapport à l'objectif d'éliminer la déforestation dans le bassin amazonien, en particulier lorsque l'on compare cette somme aux subventions agricoles sous forme de prêts proposées chaque année sans aucune condition environnementale. S'il convient de saluer la générosité d'un groupe trop limité de donateurs et d'être profondément reconnaissant pour les contributions obtenues, force est de constater qu'elles ne sont

prennent pas en compte les coûts requis pour son maintien à zéro. D'après le rapport du PNUE [Situation des financements pour la nature](#), ces coûts s'élèveront à 203 milliards d'USD par an d'ici 2050.

⁷Comme les secteurs de l'électricité et d'autres énergies, grâce à l'effet combiné des prix du carbone et de la demande prévisible (par exemple les tarifs de rachat ou d'autres sources de revenus subventionnées pour les énergies renouvelables).

⁸Comme il est possible de constater à l'adresse suivante [Centre de Lima de la CCNUCC](#).

pas suffisantes pour soutenir et poursuivre les progrès et qu'elles doivent s'accompagner de réformes politiques et financières importantes.

L'intensification des paiements basés sur les résultats nécessitera la participation d'un large éventail de gouvernements donateurs et d'un groupe croissant d'entreprises privées (entraînés par la dynamique en faveur du zéro net).

Le FVC et la LEAF (voir encadré 1), ainsi que les réflexions actuelles au sujet d'une deuxième phase du programme de paiements basés sur les résultats REDD du Fonds vert pour le climat, ont relancé le débat entre les pays en développement, les donateurs, les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé sur les mécanismes potentiels et les conditions liées à l'intensification des financements REDD+. Toutefois, des divergences de vues subsistent sur un certain nombre de questions fondamentales. Parmi celles-ci on peut citer, entre autres, le prix du carbone forestier, le volume de financement mis à disposition, la participation du secteur privé dans la REDD+ et l'utilisation de normes permettant de valider et vérifier les réductions d'émissions. Ces vues différentes peuvent et doivent cependant être rapidement conciliées. La dynamique politique suscitée par la Journée mondiale de l'environnement, la CDB-COP-15, la CCNUCC-COP-26, l'UNEA-5 et Stockholm+50 peut offrir

Encadré 1: Le *Green Gigaton Challenge* (défi de la gigatonne verte) et la coalition LEAF

Le *Green Gigaton Challenge* (GGC), lancé en novembre 2020, a représenté un nouvel élan en vue d'obtenir des engagements publics et privés en faveur du financement d'une gigatonne de réductions d'émissions avant 2025 dans le cadre de la REDD+, et de transformer ce défi en un objectif annuel ambitieux après cette échéance. La *Coalition LEAF*, qui a été présentée à l'occasion du Jour de la Terre 2021, suppose un premier pas dans cette direction et constitue une étape clé dans la participation du secteur public-privé à l'approche juridictionnelle de la REDD+. Forte du soutien initial apporté par les Gouvernements des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Norvège et les entreprises du secteur privé, la Coalition LEAF s'est engagée à effectuer un premier versement d'1 milliard d'USD pour 100 millions de tonnes à un prix minimum de 10 USD par tonne.

Bien que le financement apporté par la LEAF soit considérable, il ne représente qu'une fraction de la quantité nécessaire. En supposant un potentiel d'atténuation des forêts de 5 gigatonnes, la LEAF couvre 1/50ème de la totalité des besoins.

une occasion de parvenir à un consensus sur la façon de développer le financement et de relever les ambitions en faveur de la conservation et de la remise en état des forêts.

5. Renforcer le financement initial (ex ante)

Afin d'obtenir et de recevoir, dans le cadre des stratégies d'atténuation fondées sur les forêts, des récompenses à l'échelle requise pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, les pays forestiers devront entreprendre des mesures et des investissements importants⁹. Les niveaux actuels des investissements dans les solutions fondées sur la nature devront être trois fois plus élevés d'ici 2030¹⁰. Les aspects économiques de la conservation et de la restauration des forêts devront s'avérer extrêmement convaincants¹¹.

Un soutien à grande échelle en faveur de la REDD+ sous la forme d'un financement axé sur les résultats pourrait conduire à des avancées décisives en matière d'investissements nationaux et privés en faveur

⁹C'est dans cette optique que des discussions entre l'ONU-REDD et le Fonds vert pour le climat sont actuellement en cours afin d'étudier l'idée de la création d'un «programme accélérateur de la REDD+» transformateur en mesure de regrouper diverses sources de financement et des flux de revenus, à échelle, tout au long des trois phases de REDD+.

¹⁰[UNEP2021. Situation des financements pour la nature.](#)

¹¹Cela impliquera une série de mesures complexes, dont l'augmentation du rendement des investissements privés issus de la conservation et de la restauration des forêts et la mise à profit de multiples avantages non liés au carbone, entre autres.

de la conservation et de la restauration des forêts. La grosse difficulté consistera à identifier des mécanismes par lesquels les paiements ex post pourront tirer parti des financements ex ante¹² et les encourager.

Le rôle du secteur privé sera fondamental. En 2018, le financement privé destiné à la réalisation des objectifs de développement, y compris ceux concernant le climat, a été estimé à 48,4 milliards d'USD, ce qui témoigne d'une augmentation constante et significative au cours de la dernière décennie¹³. Les garanties, les prêts et l'investissement direct constituent les instruments financiers les plus importants. De par son dynamisme, le secteur privé est une précieuse source potentielle de financement à grande échelle. Il conviendrait de puiser dans ces volumes de financement pour mettre en place des actions visant à stopper la déforestation.

Bien que les expériences concernant la refonte des paiements REDD+ en financement initial soient limitées, certaines semblent prometteuses. Un résumé des différentes options est présenté ci-dessous à des fins d'information contextuelle¹⁴:

- **Établir des liens entre les contrats d'achat relevant de l'approche juridictionnelle de la REDD+ et la fourniture de facilités de financement supplémentaires.** Les institutions multilatérales telles que le Fonds vert pour le climat et les banques multilatérales semblent bien placées pour établir des lignes de soutien spécifiques et rapides au service des juridictions ayant signé des contrats d'achat. À titre d'exemple, une juridiction qui détient un ERPA signé pourrait s'attendre à obtenir un accès préférentiel aux subventions et aux prêts en vue de soutenir les actions de mise en œuvre de la REDD+. Dès lors que des engagements pour de grands volumes de crédits juridictionnels ont été contractés, ces contrats d'achat sont susceptibles d'accroître considérablement les subventions et les prêts concessionnels à destination des gouvernements des pays forestiers. Les banques publiques, au sein des pays forestiers, pourraient également intensifier les programmes de prêt en contrepartie de résultats favorables aux forêts.
- **Améliorer la structure des obligations.** Des obligations explicitement liées au financement REDD+ axé sur les résultats, dont les recettes sont orientées vers des programmes en faveur des forêts, ont été proposées afin d'attirer des capitaux à moindre coût permettant de soutenir les Contributions déterminées au niveau national (CDN) et les activités REDD+ au Brésil et ailleurs¹⁵. Ce type d'obligation est conçu pour combler le déficit de financement initial en réduisant le coût du capital pour les pays forestiers qui mettent en œuvre des CDN fondées sur les forêts, ainsi que des activités REDD+.
- **Imbriquer les projets REDD+ avec la REDD+ juridictionnelle.** Les projets imbriqués dans les mécanismes juridictionnels de comptabilisation ont de bonnes chances d'attirer les financements initiaux en attente de futurs versements. Dans un tel cas, l'imbrication des projets permet de créer un pont entre d'une part l'innovation et le financement ciblé que les projets peuvent fournir et d'autre part l'échelle requise de la REDD+ juridictionnelle. Entre 2017 et 2019, environ 400 millions d'USD ont été créés sur les transactions volontaires du marché du carbone issu de l'exploitation forestière et de l'utilisation des terres. Il est possible que cette quantité augmente à plusieurs reprises avant 2030.

¹²Les difficultés liées à la mobilisation du financement initial ne sont pas uniquement dues au versement des paiements à l'issue des résultats. Cela prend généralement un certain temps avant que le financement des dépenses d'investissement ne génère des recettes dans d'autres secteurs, tels que la production d'énergie. L'obtention de résultats au niveau juridictionnel en matière de réductions de la déforestation, ainsi que la création des revenus qui y est associée peut, aux yeux des financiers potentiels (y compris les gouvernements des pays forestiers), sembler moins éprouvée et beaucoup plus incertaine.

¹³OCDE 2020. Montants mobilisés auprès du secteur privé dans le cadre d'actions relatives au financement du développement. Présentés lors de la Conférence de 2020 sur le financement privé pour le développement durable.

¹⁴Edwards R. 2021. *Using future jurisdictional REDD+ revenue stream to drive upfront finance*. À paraître.

¹⁵Banque mondiale. 2017. *The Potential Role of Enhanced Bond Structures in Forest Climate Finance*. Washington, D.C.: Banque mondiale

- **Verser des paiements pour les crédits de la REDD+ juridictionnelle liés à des réductions d'émission déjà réalisées.** Les gouvernements donateurs pourraient s'accorder sur le versement de paiements en contrepartie de crédits anciens, en ayant recours notamment à des méthodes plus audacieuses que celles utilisées pour les crédits futurs. À titre d'exemple, l'accord de septembre 2019 signé entre le Gabon et l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI en anglais) comprenait des paiements sur la base de résultats anciens obtenus en 2016. Le Fonds amazonien a lui aussi reconnu certaines réductions d'émissions au Brésil survenues dans le passé.
- **Renforcer le soutien des donateurs dans les phases 1 et 2 de la REDD+.** Il a été proposé que les donateurs envisagent d'ouvrir un financement axé sur les résultats pour les résultats obtenus au cours des deux premières phases de la REDD+, tels que l'achèvement d'une stratégie nationale REDD+, des systèmes de surveillance, notification et vérification (MRV en anglais) et des projets pilotes vérifiés, tout en continuant à fournir des subventions initiales dans le but de renforcer les capacités de certains pays.¹⁶ Les subventions initiales pourraient être particulièrement performantes pour renforcer les capacités et permettre aux peuples autochtones et aux communautés locales de prendre part, de manière efficace, aux mécanismes de partage équitable des avantages et opérationnaliser ainsi les Garanties de Cancun.

6. La voie à suivre: un débat stratégique sur les contributions issues du Programme ONU-REDD

L'objectif de la présente session stratégique est d'échanger des vues sur les opportunités de développement du financement et de déploiement complet du potentiel des écosystèmes forestiers en matière d'[atténuation](#), d'[adaptation](#) et de [biodiversité](#) d'ici 2030, et de discuter de la façon dont le Programme ONU-REDD peut venir en aide aux pays afin qu'ils puissent saisir ces opportunités. Le [Cadre de résultats 2021-2025 de l'ONU-REDD](#) a pour objet de soutenir la réalisation d'une gigatonne dans le cadre des résultats des approches juridictionnelles de la REDD+ au moyen d'un ensemble personnalisé de soutien axé sur les besoins spécifiques des pays¹⁷.

Néanmoins, l'augmentation du financement de la REDD+ au niveau requis pour atteindre à moyen terme le jalon d'une gigatonne dans le cadre des résultats de la REDD+ semble peu probable en l'absence de consensus sur les questions liées aux conditions et aux mécanismes. Parmi celles-ci on peut citer, entre autres, le prix du carbone forestier, le volume de financement public mis à disposition, la participation du secteur privé dans l'achat de réductions d'émissions dans le cadre de la REDD+, la qualité des réductions des émissions et les mécanismes d'exécution.

Les différentes positions relatives à ces questions ne sont toutefois pas insurmontables et il convient de les concilier rapidement. Grâce à sa faculté de direction et à ses efforts de mobilisation, le Programme ONU-REDD pourrait faciliter l'élaboration d'un processus de plaidoyer, de dialogue et de recherche de consensus qui, en cas de succès, comblerait plus de la moitié de l'[écart annuel](#) par rapport aux promesses de l'Accord de Paris. Un processus de ce type nécessiterait une action coordonnée des institutions partenaires de l'ONU-REDD (FAO, PNUD et PNUE) et la présence de «champions», à savoir les pays forestiers et donateurs qui jouent un rôle moteur dans l'encouragement des discussions et du dialogue. Ces discussions peuvent, par le biais d'efforts de collaboration avec les OSC et les partenaires du secteur privé, assurer la participation d'un public plus large.

Une occasion immédiate de progresser dans ce processus de recherche de consensus pourrait bien exister au sein du Fonds vert pour le climat, qui étudie actuellement la possibilité d'une deuxième phase de paiements basés sur les résultats pour la REDD+, en s'appuyant sur le succès du [Programme pilote](#) initial. L'ONU-REDD pourrait également saisir la possibilité qu'offre la CCNUCC-COP-26 de faire

¹⁶Angelsen A, Martius C, De Sy V, Duchelle AE, Larson AM et Pham TT (eds). 2018. REDD+: la transformation: Enseignements et nouvelles directions. Bogor, Indonésie CIFOR

¹⁷Ne pas atteindre 1 Gt d'ici 2025 remettrait sérieusement en question l'objectif plus ambitieux d'atteindre le plein potentiel d'atténuation des forêts d'ici 2030 (4-6 Gt) sans parler de celui des solutions fondées sur la nature (10-12 Gt).

avancer ces discussions et poursuivre ses efforts en 2022 dans le cadre de l'UNEA-5, Stockholm+50 et la COP-27, en fixant la tenue de ces événements comme dates butoirs pour parvenir à un accord.

La dynamique politique créée par la «décennie d'action» représente une occasion d'augmenter le financement et de relever les ambitions en matière de conservation et de restauration des forêts. Réussir à débloquer des financements REDD+ à grande échelle contribuerait grandement à la réalisation de l'ODD 15. Par ailleurs, cela constituerait un [suivi concret du Sommet sur l'action pour le climat convoqué par le Secrétaire général en 2019](#) et permettrait de régler une question d'une importance capitale pour les pays en développement comme pour les pays développés.

7. Participants

Région/Secteur	Membres du Conseil exécutif	Suppléant du Conseil exécutif
Afrique	Madagascar: Mme Lovakanto Ravelomanana	Ghana: Mme Roselyn Fosuah Adjei
Asie-Pacifique	Népal: M. Yajnamurti Khanal	Indonésie: Mme Laksmi Dhewanthi
Amérique latine et Caraïbes (LAC)	Colombie: M. David Felipe Olarte	Chili: M. Luis Gianelli
Donateurs du Programme	Commission européenne: M. Patrice Moussy, Mme Lucile Broussolle	Danemark: M. Flemming Poul Winther Olsen
	Norvège: M. Leif-John Fosse, Mme Vania Dietrichson	Luxembourg: Mme Virginie Gilbert
	Suisse: M. Keith Anderson, M. Pierre-André Cordey	Japon: M. Takayuki Ishikawa
		Espagne: Mme Maite Martín-Crespo
	Observateur permanent	Suppléant
PA	PA-LAC Mme Dolores (Lola) Cabnal, RMIB-LAC	PA Afrique: M. Joseph Itongwa, REPALEF
OSC	LAC: M. Gustavo Sánchez Valle, Red MOCAF	Asie-Pacifique : M. David Ganz, RECOFTC
	Autres observateurs et personnes ressources	
À confirmer		